

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,  
de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 82, rue Saint-Gabriel, Montréal

## ABONNEMENTS:

Montréal, un an..... \$2.00  
Canada et Etats-Unis..... 1.50  
France..... fr. 12.50

Publié par

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION COMMERCIALE,  
J. MONIER, Directeur.

Représentant en France:

Le SYNDICAT DES JOURNAUX ÉCONOMIQUES  
58 rue des Petites Ecuries, Paris.

MONTREAL, 8 FEVRIER 1889

## L'EXPOSITION DE MONTREAL

On nous informe qu'un obstacle s'est présenté à l'exécution du projet dont nous avons entretenu nos lecteurs, de faire tenir une exposition annuelle à Montréal sous le contrôle d'une compagnie à fonds social. Cet obstacle provient du refus du gouvernement provincial de supporter les frais des réparations qui sont indispensables aux bâtiments de l'exposition.

Il est vrai que ces réparations devront coûter assez cher, vu l'état de délabrement où se trouvent ces bâtiments et surtout le Palais de cristal : ce coût étant évalué à environ \$50,000. Mais plus l'on retardera ces réparations et plus les bâtiments se détérioreront, jusqu'à ce qu'enfin ils deviennent absolument impossible de les utiliser. Alors il faudra, ou en construire de nouveaux, ou renoncer à avoir des expositions à Montréal. Le gouvernement veut-il donc priver définitivement la ville de Montréal des expositions ? Nous ne voudrions pas l'accuser d'avoir cette intention ; et pourtant comment expliquer autrement son refus dans les circonstances actuelles ?

Le moins qu'il pourrait faire, ce nous semble, serait de fournir la moitié du coût de ces frais de réparations, pourvu que la ville de Montréal fournit le reste. La ville en effet, devrait, elle aussi contribuer à ces réparations, car c'est à l'usage qu'elle a fait de ces constructions pendant la dernière épidémie de variole, que sont dues en grande partie les détériorations et l'abandon de ces édifices. Mais pourquoi le gouvernement ne ferait-il pas à part, comme il l'a fait pour Québec, Sherbrooke, etc.

Il ne faut pas oublier que de la solution de cette difficulté dépend une mesure qui est de nature à aider énormément au progrès industriel et commercial de notre ville. Exiger de l'association de l'exposition qu'elle dépense du premier coup \$50,000 pour mettre en état de service les bâtisses de l'exposition, ne nous paraît pas raisonnable. Or cette dépense est nécessaire pour qu'il y ait une exposition à Montréal, l'année prochaine ou dans dix ans. Allons nous rester là, apathiques, nous croisant les bras devant une difficulté pécuniaire qu'un peu de bonne volonté peut et doit faire surmonter ? Que nos concitoyens unissent donc leurs efforts à ceux de l'honorable M. Louis Beaubien et de ses collègues, auprès du gouvernement et auprès du conseil de ville ; et nous finirons par en obtenir l'aide nécessaire à la réalisation d'un projet qui doit tenir au cœur de tous

ceux qui s'intéressent à la prospérité de Montréal.

## LA SITUATION

L'échéance de lundi, le 4 février courant était particulièrement redoutée dans nos banques ; nous avons, en conséquence, cru devoir nous enquérir auprès des banques de la façon dont on y avait fait face.

Nous sommes heureux de constater que la réponse a été satisfaisante partout, très satisfaisante même, si l'on tient compte des circonstances, et que le résultat a été bien meilleur qu'on ne s'y attendait.

Le 4 février est l'échéance des billets donnés à 4 mois du 1er octobre pour les comptes de marchandises sèches d'automne. Or il n'y a pas eu pour ainsi dire de commerce d'automne et quant au commerce d'hiver, à part une quinzaine de jours aux environs des fêtes, il a été aussi à peu près nul. Il existait donc à bon droit une certaine anxiété parmi les banquiers à l'approche de cette échéance, d'autant plus que, venant immédiatement après la clôture de l'inventaire, elle fournissait à ceux qui eussent été découragés par le résultat de cet inventaire, l'occasion de se mettre tout de suite en état de liquidation.

A la banque de Montréal, on nous a répondu, que l'on avait fait face à l'échéance avec une très grande régularité ; que c'était une des plus fortes échéances de l'année et qu'on avait été assez anxieux à son sujet. Dans l'Ouest, les nouvelles sont un peu moins bonnes, mais il ne s'est manifesté aucun signe de malaise général.

A la Banque du Commerce, il y a eu, lundi, trois billets restés en souffrance, dont deux étaient payés le lendemain.

A la banque des Marchands, la proportion des billets impayés a été de 1 sur 400. Il y a eu un certain nombre de renouvellements, mais on ne s'attend pas, généralement, à ce qu'il y ait plus de 75 pour cent des billets payés comptant et la moyenne a été atteinte ou à très peu de chose près lundi.

La banque Molson n'a que peu de comptes de marchandises sèches ; l'échéance du 4 y a été honorée d'une manière satisfaisante.

Parmi nos banques canadiennes, la banque du Peuple était la plus intéressée à cette échéance. Les billets ont été payés d'une manière très satisfaisante, et M. Bousquet, le sympathique caissier de la banque a remarqué que les billets qui lui ont été offerts ce jour-là, à l'escompte étaient presque tous à courte échéance, c'est-à-dire n'ayant plus à courir que un ou deux mois, de sorte que le produit de son escompte a été d'un tiers environ au-dessous de la moyenne.

A la banque Ville-Marie et à la banque Jacques-Cartier, il n'y a eu que deux ou trois protets et à la banque d'Hochelaga tout s'est passé avec régularité et à la satisfaction mutuelle de la banque et de ses clients.

En résumé, il ressort de ces informations que le commerce de gros a vu à ce que les billets des clients fussent payés et qu'il a pris ses mesures pour cela en faisant escompter ce qui lui restait en

portefeuille. Cependant la proportion de l'escompte accordé à nouveau aux billets échus indique, en même temps qu'une collection assez difficile des comptes, une plus grande prudence dans les ventes.

On s'est tenu partout, sur une prudente réserve ; le gros n'a vendu qu'à bon escient ; le détail, en général n'a acheté qu'avec parcimonie et juste assez pour les besoins courants. De sorte que la situation, en ce qui regarde le commerce des marchandises sèches, n'est plus guère menacée que par la quantité des stocks chez les marchands de gros. Si ces marchands peuvent porter ces stocks sans être forcés de les sacrifier pour réaliser, la crise sera de courte durée, d'autant plus que la hausse des prix des cotonnades et des lainages est un précieux auxiliaire pour les maisons qui seraient encombrées.

D'ailleurs, comme nous le disait le gérant de la banque de Montréal, M. Clouston, le 4 février était la date la plus redoutable ; elle vient après la clôture de l'inventaire, où les commerçants ont pu constater si'ils ont fait ou non des bénéfices, et au moment où ceux qui n'ont pas réussi se laissent aller au découragement, et se disant qu'il vaut autant abandonner tout de suite.

Tandis que, le 4 février passé, les marchands ont un mois à se voir avant l'échéance du 4 mars, un mois d'hiver, avec de bons chemins, qui permettront aux produits de la campagne de se vendre et aux cultivateurs de faire quelque argent, et ils ont une bonne chance de s'en tirer honorablement.

## UNE SUCCURSALE DE BANQUE A COATICOOKE.

La jolie petite ville de Coaticook a été, il y a une quinzaine d'années, une des localités les plus industrielles, les plus animées et les plus progressives de notre province située à peu de distance de la frontière, sur une ligne de chemin de fer importante, au centre d'une vingtaine de paroisses admirablement cultivées et prospères, elle avait, en outre de ces avantages naturels, fait appel à l'industrie et va s'établir sur son territoire une filature de coton, des fabriques de laine, une fabrique de sucre de betterave, des manufactures de meubles, etc.

La rapidité des progrès de la ville de Coaticook s'était un peu ralentie après l'insuccès de la sucrerie et pendant la période de dépression dans les cotonns ; mais aujourd'hui la prospérité revient à grands pas et toutes ses industries, sauf la sucrerie, sont en actives opérations.

Une transformation que l'on a déjà constatée sur tous les autres points des cantons de l'est, s'est produite en même temps dans la population de la ville. La majorité est passée à la nationalité canadienne-française, et, quoique les principales industries soient encore sous le contrôle de gens de langue anglaise, le commerce est presque tout canadien-français. Il y a même certaines, comme l'épicerie, où l'élément canadien-français est seul représenté ; dans les marchandises sèches, cet élément est en grande majorité, et ainsi du reste.

Or il y a, à Coaticook qu'un seul établissement de crédit, une succursale de la banque des Cantons de l'Est qui est une institution dirigée par des anglais. Nos compatriotes commerçants se trouvent, là, comme autrefois à Montréal et ailleurs, dans un état d'infériorité vis-à-vis leurs concurrents de langue anglaise, pour qui la banque a des complaisances qu'elle refuse aux nôtres. C'est la même situation qui a amené les négociants canadiens français de Montréal à fonder ici des banques canadiennes-françaises.

Les commerçants canadiens-français de Coaticook nous ont prié d'être leur interprète auprès de nos banques canadiennes et de demander à l'une d'elles d'établir chez eux une succursale. Ils sont là une cinquantaine, tout prêts à transférer leurs comptes à cette succursale, leur clientèle outre la ville elle-même, s'étend sur une vingtaine de riches paroisses où les cultivateurs sont déjà habitués à faire des affaires avec les banques, et il y a évidemment, dans une localité aussi commerçante, aussi industrielle, et si bien préparée, un chiffre d'affaires très considérable, tant en dépôts qu'en escompte, à faire pour la banque qui voudra aller s'y établir.

Nous prions donc messieurs les présidents et directeurs de nos banques de prendre en considération la demande de nos compatriotes de Coaticook, et nous sommes convaincu que la banque qui y répondra n'aura pas à s'en repentir.

## MONTREAL-EST

Nous nous associons de tout cœur au mouvement inauguré et poussé avec tant de vigueur par M. Olivier Robert pour obtenir de la municipalité un peu plus de justice en faveur des rues de la partie Est de Montréal.

Avec l'esprit public qui le caractérise, M. Olivier Robert a pris en mains les intérêts de ce quartier ; il antrepris de secouer l'apathie des contribuables et d'obtenir pour eux les améliorations urgentes que reclament les rues de leurs quartiers.

C'est une pauvre recommandation pour le président du comité des chemins, M. l'échevin Laurent, qu'il soit devenu nécessaire à ses compatriotes de la partie est de porter eux-mêmes leur cause devant le conseil de ville, et cela ôte beaucoup de force à l'argument dont on se sert pour demander sa réélection, que s'il n'est pas élu, la présidence du comité des chemins passera peut-être entre les mains des anglais. Un président anglais du comité des chemins aurait-il pu faire pis et la comparaison entre l'état des rues dans la partie ouest et l'état des rues de la partie est indique-t-elle que M. Laurent s'est servi de son influence pour faire rendre justice à ses compatriotes ?

Nous laissons aux électeurs du quartier St Louis, le soin de répondre à ces questions.

Voici le texte d'une requête à ce sujet que fait signer en ce moment M. Olivier Robert.

A SON HONNEUR LE MAIRE ET AUX ÉCHEVINS  
DE LA CITE DE MONTREAL

L'humble requête de vos soussignés expose respectueusement :

Que vos requérants sont tous propriétaires d'immeubles ou contribuables dans